

Municipalité de Waltham

Cette séance publique du Conseil est enregistrée.

Procès-verbal d'une réunion ordinaire tenue à l'endroit et à l'heure habituels le 6 mai 2025, sous la présidence de Son Honneur la mairesse Mme Odette Godin avec la présence des conseillers suivants # 1 Mme Brenda Landry, # 2 M. Leonard Godin, # 4 M. Brendan Adam, # 5 M. Elwood Allard et # 6 M. Tyler Rochon
Absente : Mme Ramona Marion

Mme Annik Plante, directrice générale, est également présente.

Déclaration du maire (décorum)

01-06-05-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Rochon et appuyé par le conseiller Adam d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

02-06-05-25 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DERNIER

Proposé par le conseiller Godin et appuyé par le conseiller Rochon, d'accepter le procès-verbal du mois dernier tel que déposé.

Adopté

VISITEURS :

Quatre visiteurs étaient présents à la réunion et une période de questions a été organisée pour répondre à leurs préoccupations.

- Mme Shirley Durocher, résidente du Chemin du Traversier, a soulevé un problème persistant d'inondation près de l'extrémité du chemin menant à sa résidence. Elle a demandé à la Municipalité d'envisager de surélever l'extrémité du chemin d'environ un mètre sur une distance de 45 mètres afin d'atténuer les effets des inondations dans ce secteur. Le maire Godin a pris acte de cette préoccupation et a assuré Mme Durocher que le comité de voirie, accompagné du contremaître municipal, se rendrait sur place pour évaluer la situation et explorer des solutions possibles.
- M. Clarke, un résident de Dempsey Road, a soulevé deux problèmes : il a demandé au contremaître de la ville d'inspecter l'accotement de la route près de sa propriété, qui, selon lui, pourrait nécessiter un entretien ou un renforcement.
- Il a également souligné que des castors ont abattu plusieurs arbres près du quai public, ce qui pourrait poser un problème de sécurité ou d'accès. Le maire Godin a répondu que le contremaître municipal sera chargé d'examiner la situation et de prendre les mesures appropriées, le cas échéant.

1

RAPPORT DES COMITÉS

- **Arène** : Aucune nouvelle mise à jour n'a été signalée.
- **Site de transfert**:
 - ✓ Enclos pour bacs à ordures au site de transfert : Bien que la conseillère Marion soit absente de la réunion de ce soir, elle a demandé que le conseil soit informé du mauvais état de l'enclos en bois entourant la poubelle des ordures ménagères du site de transfert. La structure est en ruine et nécessite des travaux d'entretien. Le conseil a demandé au contremaître municipal de vérifier la situation et de formuler des recommandations.

- ✓ Préoccupation sanitaire liée aux fientes d’oiseaux au site de transfert :
La conseillère Marion a également tenu à souligner l'accumulation excessive de fientes d’oiseaux autour des bacs, ce qui crée une situation insalubre et potentiellement dangereuse pour l’employé du site de transfert, notamment lors du nettoyage. Étant donné qu’il n’y a ni eau ni électricité sur les lieux, le conseil a demandé à la directrice générale de communiquer avec le service incendie afin de vérifier s’il serait possible d’effectuer un nettoyage préventif à l’aide du camion autopompe.

- **Comité de la route :**

- ✓ La mairesse a informé le comité des travaux publics que Jason Larivière a soulevé des préoccupations concernant un ponceau situé devant sa propriété, qu’il affirme causer un refoulement d’eau sur son terrain.

Timmy, le contremaître de la ville, a précisé qu’il y avait en fait deux problèmes distincts concernant les ponceaux :

- ✓ **Le premier ponceau** se trouve à l'endroit où l'eau traverse l'autoroute et se déverse sur la propriété de M. Larivière. Ce problème persiste depuis 2019 et relève de la compétence du ministère des Transports du Québec (MTQ). M. Larivière devra déposer une plainte officielle sur le site web du MTQ afin d'ouvrir un dossier et de permettre un suivi adéquat par le Ministère.
- ✓ **Le deuxième ponceau**, comme l'a mentionné le conseiller Godin, est situé directement sur la propriété de M. Larivière. Ce dernier a exprimé au conseiller Godin ses inquiétudes quant au drainage insuffisant de ce ponceau. Suite à une inspection sur place effectuée par le conseiller Godin et Timmy, il a été décidé que la Municipalité nettoierait le ponceau. Toutefois, si le ponceau est endommagé et doit être remplacé, les frais de remplacement seront à la charge du propriétaire.

Rapport du maire :

- La mairesse Godin a indiqué avoir assisté à une réunion avec la Résidence Meilleur. Au cours de cette réunion, il a été annoncé l'embauche de Karolann Fleming comme nouvelle adjointe administrative, ce qui devrait contribuer à améliorer l'efficacité administrative globale de l'organisation.
- La mairesse Godin a également participé à trois rencontres avec le CSI de la MRC Pontiac au cours du dernier mois.
- De plus, elle a assisté à une **réunion régionale sur la prévention des inondations**
- La mairesse Godin a également informé le conseil qu'Annie Vaillancourt, comptable de longue date à la MRC de Pontiac, quittera son poste pour une nouvelle opportunité d'emploi.

2

03-06-05-25 ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION

La Municipalité de Waltham exhorte le gouvernement du Québec à reconsidérer sa décision.

CONSIDÉRANT QUE

la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé, deux jours après le dépôt du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, la fin du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires occupants les plus vulnérables financièrement de nos collectivités — souvent des aînés ou des familles monoparentales

	vivant en milieu rural — à corriger les défauts majeurs de leur modeste logement;
CONSIDÉRANT QUE	ce programme a permis à des milliers de personnes de demeurer chez elles, dans des secteurs également touchés par la crise du logement et où il n'existe pas de logements abordables ou à loyer modique disponibles;
CONSIDÉRANT QUE	plus d'un millier de familles sont actuellement sur les listes d'attente des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec;
CONSIDÉRANT QUE	la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a interpellé le premier ministre du Québec, M. François Legault, le 27 mars dernier, pour qu'il agisse en faveur de nos citoyens et de nos familles les plus vulnérables en s'attaquant de toute urgence à cette situation;
CONSIDÉRANT QUE	cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 logements promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, dans certaines villes du Québec ne peuvent répondre aux besoins des régions rurales;
CONSIDÉRANT	QUE bien que le programme RénoRégion ait coûté au gouvernement du Québec moins de 18 millions de dollars annuellement, soit seulement 0,0001 % des dépenses totales, le ministre a justifié son annulation par des motifs de saine gestion des finances publiques;
CONSIDÉRANT QUE	la subvention moyenne accordée dans le cadre du programme était de 19 309 \$, soit une fraction du coût réel de construction des nouvelles unités d'habitation promues par le ministre;
CONSIDÉRANT QUE	la FQM a soumis l'an dernier, à la demande de la SHQ, une série de propositions visant à améliorer l'efficacité du programme et à le rendre plus accessible afin de mieux répondre aux besoins partout au Québec;
QUE	la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion en 2025 à la suite de ses consultations;
CONSIDÉRANT QUE	l'abolition de ce programme porte préjudice aux membres les plus vulnérables de nos communautés;
ELLE EST PROPOSÉE par le conseiller municipal Rochon et appuyée par le ³ conseiller Adam, ET RÉSOLU à l'unanimité,	
QUE	le premier ministre du Québec, M. François Legault, et le ministre responsable de Logement, Mme France-Élaine Duranceau :
• RÉTABLIR IMMÉDIATEMENT le programme RénoRégion pour l'exercice 2025-2026 et s'engager à assurer son financement à long terme; • COMPLÉTER le processus de bonification du programme afin d'assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.	

Que cette résolution soit rapidement envoyée aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre déléguée au Logement
- M. Éric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francis, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- Mme Virginie Dufour, députée de Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- Votre député local [Insérer le nom et la circonscription électorale]
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

Adopté

**04-06-05-25 RÉSOLUTION EN SOUTIEN À « PLAYS IN THE PARK » –
PONTIAC COMMUNITY PLAYERS**

- | | |
|------------------------|--|
| CONSIDÉRANT QUE | les Acteurs communautaires du Pontiac lancent une nouvelle initiative culturelle intitulée <i>Plays in the Park</i> , composée de cinq représentations théâtrales en plein air dans cinq communautés du Pontiac en août 2025 ; |
| CONSIDÉRANT QUE | l'objectif de cette initiative est de rendre le théâtre en direct accessible et agréable pour tous les résidents en présentant des représentations publiques gratuites dans les parcs et espaces de loisirs locaux ; |
| CONSIDÉRANT QUE | les représentations seront entièrement assurées, nécessiteront une infrastructure minimale et seront ouvertes au public grâce à des dons bénéficiant à la fois à la future programmation artistique et à un organisme local à but non lucratif ; |
| CONSIDÉRANT QUE | la municipalité de Waltham reconnaît la valeur culturelle et communautaire de tels événements et souhaite promouvoir les arts et l'engagement communautaire dans sa juridiction; |
| CONSIDÉRANT QUE | les acteurs communautaires du Pontiac recherchent des espaces extérieurs plats avec accès à l'électricité et à proximité de toilettes, où les résidents peuvent se rassembler avec des chaises ou des couvertures pour profiter d'un spectacle ; |

IL EST PROPOSÉ par la conseillère municipale Landry et appuyé par le conseiller Rochon,
ET RÉSOLU à l'unanimité,

4

QUE le Conseil de la municipalité de Waltham soutient par la présente l'initiative *Plays in the Park* et exprime son intérêt à accueillir l'une des cinq représentations en août 2025 ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la municipalité de Waltham s'engage à collaborer avec les acteurs communautaires du Pontiac en désignant le parc Paul Ryan comme lieu officiel de la représentation, et en fournissant un soutien logistique si nécessaire pour aider à assurer le bon déroulement l'exécution et le succès global de l'événement.

Adopté

05-06-05-25 ACHAT DE DEUX RADIOS POUR LES POMPIERS

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Waltham reconnaît l’importance de maintenir un équipement de communication fiable et à jour pour la sécurité et l’efficacité de son service d’incendie;
- CONSIDÉRANT QUE** les radios actuelles de la base et des véhicules sont désuètes et ne répondent plus aux besoins opérationnels du Service d’incendie;
- CONSIDÉRANT QUE** le remplacement de ces radios renforcera la capacité d’intervention d’urgence, améliorera la communication entre le personnel et assurera le respect des normes de sécurité et d’interopérabilité;

ELLE EST PROPOSÉE par le conseiller municipal Adam et appuyée par le conseiller Godin,
ET RÉSOLU à l’unanimité,

- QUE** la municipalité de Waltham autorise l'achat de **deux nouvelles radios** pour le service d'incendie : **une radio de base et une radio de véhicule** , pour remplacer les unités obsolètes existantes ;
- QUE** les radios soient achetées chez **CTM à Gatineau** , au montant de **2 723,66 \$ plus les taxes applicables** ;
- QUE** le Directeur général soit autorisé à procéder à l’achat et à coordonner l’installation et la mise en service opérationnelle des nouvelles radios.
- Adopté

06-06-05-25 ACHAT ET PRÊT DE TROUSSES DE TEST DE RADON

- CONSIDÉRANT QUE** le radon est un gaz radioactif naturel qui peut s’accumuler dans les maisons et présenter de graves risques pour la santé à long terme, notamment le cancer du poumon;
- CONSIDÉRANT QUE** le dépistage du radon est le seul moyen de déterminer si une propriété contient des niveaux élevés de ce gaz;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Waltham s’engage à promouvoir la santé et la sécurité publiques en encourageant les résidents à effectuer des tests de radon dans leur maison;

5

IL EST PROPOSÉ par la conseillère municipale Landry et appuyé par le conseiller Adam,
ET RÉSOLU à l’unanimité,

- QUE** la municipalité de Waltham autorise l'achat de quatre (4) trousse de test de radon au coût de 49,99 \$ plus taxes par trousse;
- QUE** les trousse soient mises à la disposition des résidents de Waltham par le biais d’un programme de prêt administré par la municipalité ;

QUE

le résident empruntant une trousse soit tenu de verser un dépôt de 50 \$, qui sera entièrement remboursé au retour de la trousse de test en bon état et dans le délai de prêt prescrit ;

QUE

le directeur général soit autorisé à procéder à l'achat des trousse et à élaborer et gérer le processus de prêt, y compris un système de suivi et de dépôt.

Adopté

Avant de conclure la réunion, le directeur général a partagé les communications suivantes avec les membres du conseil :

- **Mutation :** Il n'y a aucune mutation de propriété à signaler pour ce mois-ci.
- **Rapport d'incendie :**

Les pompiers sont intervenus sur **deux incidents ce mois-ci** , tous deux survenus à la même adresse :

1. **18 avril 2025 – Incendie de structure à la résidence de Daniel et Lynn Amyotte**

Un incendie majeur s'est déclaré à la résidence Amyotte, entraînant la **perte complète de la propriété** . L'incendie a pris naissance dans le **garage détaché** . Malgré les efforts déployés pour contenir l'incendie, l'étendue des dégâts a rendu la résidence irrécupérable.

2. **19 avril 2025 – Rallumage à la résidence Amyotte**

Au petit matin suivant l'incendie initial, le service a été dépêché au même endroit en raison d'un **rallumage** . Heureusement, cet incident était **mineur** en comparaison et a été **rapidement maîtrisé** , sans qu'aucun dommage supplémentaire ne soit signalé au-delà de ce qui s'était déjà produit.

- La directrice générale a informé le conseil que le système d'adoucisseur d'eau de l'hôtel de ville ne fonctionne plus et doit être remplacé. Elle obtiendra deux devis et les soumettra à l'examen du conseil lors de la prochaine réunion publique.

Sous Varia :

- Le directeur général a présenté au conseil une mise à jour sur la situation de l'eau et des inondations. Sur le chemin Black River, environ 15 cm d'eau ont été observés au kilomètre 12. Bien que la signalisation « Route fermée » ait été retirée, un panneau « Route inondée » demeure en place par mesure de précaution pour assurer la sécurité publique. Sur le chemin du Traversier , l'eau est toujours présente sur certaines portions de la chaussée ; toutefois, aucun dommage structurel n'a été signalé à ce jour. 6
- Le directeur général a également noté que les opérations de balayage des routes ont commencé dans toute la municipalité.
- De plus, le conseil a été informé que l'employé saisonnier a commencé à travailler le 22 avril et qu'il participe actuellement aux tâches régulières d'entretien et de maintenance.
- Le maire Godin a suggéré d'explorer la possibilité d'agrandir la gravière municipale afin de répondre aux besoins futurs en infrastructures et en entretien. Le directeur général consultera l'inspecteur municipal des bâtiments afin de déterminer les étapes et les exigences réglementaires nécessaires pour amorcer ce processus.

07-06-0-25 PAIEMENT DES FACTURES

Proposé par le conseiller Godin et appuyé par la conseillère Landry de payer les factures du mois au montant de 42 188,33 \$.

Adopté

Certificat de disponibilité

Moi, Annik Plante, directrice générale de la municipalité de Waltham, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus. Donné à Waltham, le 6 mai 2025.

Annik Plante
Directeur général/ Secrétaire trésorier

08-06-05-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Allard et appuyé par le conseiller Rochon de lever la séance à 20 h 22

Adopté

La mairesse Mme Odette Godin

Directrice générale/Secrétaire Trésorière Mme Annik Plante
